

COMPRENDRE ET SÉCURISER LES CONTRATS DE DIFFUSION DU SPECTACLE (À DISTANCE)

Cadre juridique, réglementation, rédaction et clauses négociables

• 4 JOURS

PUBLIC

Toute personne souhaitant acquérir les bases essentielles à la négociation, à l'élaboration et à la gestion des contrats du spectacle vivant : artiste, producteur, manager, diffuseur ou organisateur de spectacles (permanent ou occasionnel). Cette formation s'adresse également aux agents des collectivités territoriales qui contractualisent avec des entreprises culturelles et des artistes.

INTERVENANTS

FANNY SCHWEICH

Juriste Spectacle Vivant, formatrice, créatrice de la structure "For CompanyS", auteure du livre "Gérer une association culturelle" La Scène Éd.

Une formation indispensable pour progresser dans votre activité conformément au cadre réglementaire et engager des relations contractuelles claires. À l'issue du stage, vous êtes capable de formuler les bonnes questions, de rédiger, lire et amender différents types de contrat, et surtout, de limiter les risques juridiques et financiers.

- Formation à distance - 20 h -

OBJECTIFS DE FORMATION

- Ecrire, lire et amender un contrat du spectacle vivant
- Connaître et respecter le cadre réglementaire
- Sécuriser la relation contractuelle et anticiper les éventuels aléas

CONTENUS

Connaître les bases nécessaires à la contractualisation

- Identifier les connaissances préalables
- Intégrer les obligations de la déclaration d'activité d'entrepreneur de spectacles (ex licence)
- Définir le statut juridique de l'artiste du spectacle (salarial, bénévolat)
- Repérer les notions fondamentales des droits d'auteur pour sécuriser l'utilisation d'une œuvre dans un spectacle
- Comprendre les grands principes du droit des contrats

Le contrat de cession de spectacle

- Identifier les obligations principales du producteur et de l'organisateur pour sécuriser le contrat
- Identifier les éléments composant le prix de cession
- Définir les modalités de prise en charge des frais annexes
- Connaître les taux de TVA applicables au prix de vente, frais annexes et billetterie
- Déterminer le redevable des droits d'auteur et des droits voisins
- Se familiariser avec la clause relative à l'annulation de la représentation : identifier les situations pouvant entraîner l'annulation de la représentation, comprendre la réalité de la force majeure pour pouvoir l'aménager, comprendre la notion de résolution et ses conséquences.

Le contrat de coréalisation

- Identifier les points qui le distinguent du contrat de cession de spectacle
- Comprendre la clause financière pour éviter une mauvaise rédaction
- Identifier le(s) redevable(s) des différents droits et taxes attachés au contrat
- Comprendre le fonctionnement de la taxe sur les spectacles.

Le contrat de coproduction simple

- Distinguer la coproduction simple de la société en participation, et en comprendre l'objectif
- Identifier les points de vigilance d'un contrat de coproduction simple

Les contrats de résidence de création de spectacle

- Comprendre le champ d'application de la circulaire de 2016
- Connaître les points importants à faire figurer dans un contrat de résidence de création de spectacle

CONTACT

LINDA TALI 04 42 21 78 16
(ASSISTANTE)

Caroline Bonheur 04 42 21 78
62 (responsable)

fabriqueformation@arsud-
regionsud.com
(mailto:fabriqueformation@arsud-
regionsud.com)

**La fabrique de formation /
Arsud Aix-en-Provence**
6 place Barthélémy Niollon
CS 30759 13617
Aix-en-Provence Cedex 1
Tél. 04 42 21 78 00
formationculture.com
(http://formationculture.com)

Arsud (siège social)
Carrefour de la Malle
CD 60 13320
Bouc Bel Air
Tél 04 42 94 92 00

APE : 8413Z
SIRET : 281 300 046 00014
Déclaration enregistrée sous le
numéro : 93131801913
Cet enregistrement ne vaut pas
agrément de l'Etat

ORGANISATION DE LA FORMATION

CONDITIONS DE PARTICIPATION ET PRE-REQUIS TECHNIQUES :

- Être équipé d'un ordinateur connecté à internet, d'un micro et de sorties audio
- Maîtrise de la langue française

MODALITES PEDAGOGIQUES :

Classe Virtuelle et visio avec Zoom, accès plateforme drive pour la valise d'e-ressources

METHODES PEDAGOGIQUES :

- La formation est animée en français et se déroule en distanciel.
- Méthodes pédagogiques actives et participatives qui alternent apports théoriques, exercices pratiques, études de cas individuelles ou en petits groupes, mises en situation. La formation laisse une large place aux échanges et aux partages d'expériences pour faciliter la mise en perspective avec la pratique professionnelle des participants.
- Exposés et illustrations avec diaporamas et/ou supports pédagogiques individuels.
- Travail de cas pratiques en groupe restreint ou en collectif.
- Mises en situation avec utilisation d'exemples et matrices.
- Exercices interactifs d'application et d'auto-évaluation
- E-valise de ressources pédagogiques rassemblant : le/les supports pédagogiques du/des intervenant(e), les outils présentés dans la formation, une bibliographie et webographie ainsi que des dossiers thématiques et documentaires spécifiques à la formation
- Alternance de théorie (60%) et de mise en application (40%)
- 1 formateur pour 8 à 10 stagiaires
- La responsable de formation est disponible en amont, tout au long et après la formation pour suivre le déroulement administratif et pédagogique, collectif et individuel.

ÉVALUATION :

- Entretien téléphonique et questionnaire pédagogique préalables
- Bilan oral et questionnaire d'évaluation des acquis à l'issue de la formation
- Remise d'une attestation de fin de stage

DUREE ET HORAIRES :

Classes virtuelles des 6 et 7 avril 2021 = 2 x 5h30 (9h30-12h30 et 14h00-16h30)

Classes virtuelles des 8 et 9 avril 2021 = 2 x 3h00 (9h30-12h30)

Durée totale : 20 heures

TARIF : 800 euros net de taxe

(selon votre situation, les tarifs peuvent varier, n'hésitez pas à nous contacter)

HORAIRES

- De 9h30 à 13h00 et de 14h15 à 17h45

TARIF

- Nous contacter